



Gouverneur de la province de Liège

Communiqué de presse

Actualisation

Jeudi 8 janvier 2026 – 18h30

Conditions hivernales sévères et actions agricoles en province de Liège : le Gouverneur déclenche la phase provinciale

Face à la conjugaison attendue de deux événements majeurs – les conditions météorologiques hivernales et les actions de protestation agricole – le Gouverneur de la province de Liège, entouré des représentants des services de sécurité et de secours, de plusieurs Bourgmestres et d'experts, dont le Centre PEREX, suit de très près l'évolution de la situation.

Une nouvelle réunion de la **Cellule de Sécurité provinciale** s'est tenue ce jeudi en fin d'après-midi. Sur la base des dernières informations disponibles, les éléments suivants peuvent être confirmés :

1. Actions agricoles confirmées

Les actions de protestation d'agriculteurs auront lieu ce **vendredi 9 janvier 2026**, probablement à partir de **5h**, principalement :

- à l'échangeur de **Battice (E40/A3)** ;
- à l'échangeur de **Loncin (E42/E40/A602)**.

Ces actions pourraient occasionner des **ralentissements importants**, voire des **blocages complets** sur les axes principaux, avec des répercussions importantes sur les voies secondaires.

2. Conditions météorologiques hivernales dégradées

Les prévisions confirment une **dégradation marquée** des conditions météorologiques :

- Des **pluies** sont attendues dans un premier temps, avant de se transformer en **neige** dès la matinée ;
- Les **chutes de neige** débuteront entre **8h et 10h** sur les hauteurs de la province, avant de se généraliser progressivement ;
- Un **phénomène de type tempête hivernale** est attendu au cours de la journée ;

Communiqué de presse du Gouverneur de la province de Liège

- Les **accumulations de neige** pourraient atteindre **20 à 40 cm**, en particulier sur les hauteurs.

Face à ces éléments susceptibles d'entraîner des conséquences majeures pour la mobilité, le Gouverneur a décidé de **déclencher la phase provinciale**.

Différentes mesures ont été prises afin de garantir, autant que possible, la sécurité de tous.

👉 Il est **instamment demandé aux poids lourds** d'éviter l'ensemble du territoire de la province, pour leur sécurité et celle des autres usagers. Des **déviations spécifiques** seront mises en place à leur intention.

Le **numéro 1722** est activé pour les **demandes d'intervention non urgentes** (ex. : arbres tombés, dégâts matériels, inondations limitées).

Le **112 reste strictement réservé** aux **situations d'urgence vitale** : incendies, aide médicale urgente, intervention policière.

Recommandations à la population

Le Gouverneur appelle chacun à faire preuve de **prudence** et de **responsabilité**. Il est fortement recommandé :

- de **reporter tout déplacement non absolument essentiel**.

En cas de déplacement inévitable, de **vérifier son itinéraire** avant de partir ;

- de **s'équiper adéquatement** pour pouvoir rester dans son véhicule si nécessaire (vêtements chauds, boissons, nourriture, etc.) ;
- de **rester vigilant** face aux **chaussées glissantes** et à la **visibilité réduite** ;

De manière générale :

- d'**accorder une attention particulière** aux **personnes fragiles ou isolées** (personnes âgées, à mobilité réduite, etc.) ;
- de **suivre les informations officielles** via :
→ www.inforoutes.be
→ www.meteo.be

Le Gouverneur rappelle que le **droit de manifester** doit s'exercer dans le **respect de la sécurité de tous**. Il demande expressément aux manifestants de **laisser libre passage** aux **véhicules d'intervention et de déneigement**.

Les autorités restent **pleinement mobilisées** pour garantir la sécurité de chacun.

Communiqué de presse du Gouverneur de la province de Liège

Des **mises à jour régulières** seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation via :

- 🌐 Page dédiée : <https://Crise-Gouv-Lg.be>
- FACEBOOK : facebook.com/gouverneur.province.de.liege

📍 Contact presse

Tony HOSMANS

- 📞 0478 78 21 49
- ✉️ D5-Gouverneur@provincedeliege.be
- 🌐 <https://Crise-Gouv-Lg.be>